

Bienvenus à la ferme Trussy et Caninature !!

Nous sommes à 85 kilomètres à l'ouest de Paris, sur la N12, près de la ville de Dreux, dans le petit village de St Germain sur Avre.
 Cordonnées : 3 Routes de Mesnil, 27 320 St Germain sur Avre ; 48.764322,1.262462

En voiture de la direction de Paris (Est) ou Chartres (Sud)

Sortez de Dreux sur la N12 en suivant les panneaux pour Evreux. Après 5,5 kilomètres, vous arrivez à une station TOTAL "Aire du Bois de Vert". Quittez la N12 et traversez la station TOTAL, tournez à droite sur la D312.9 vers "St Germain sur Avre".

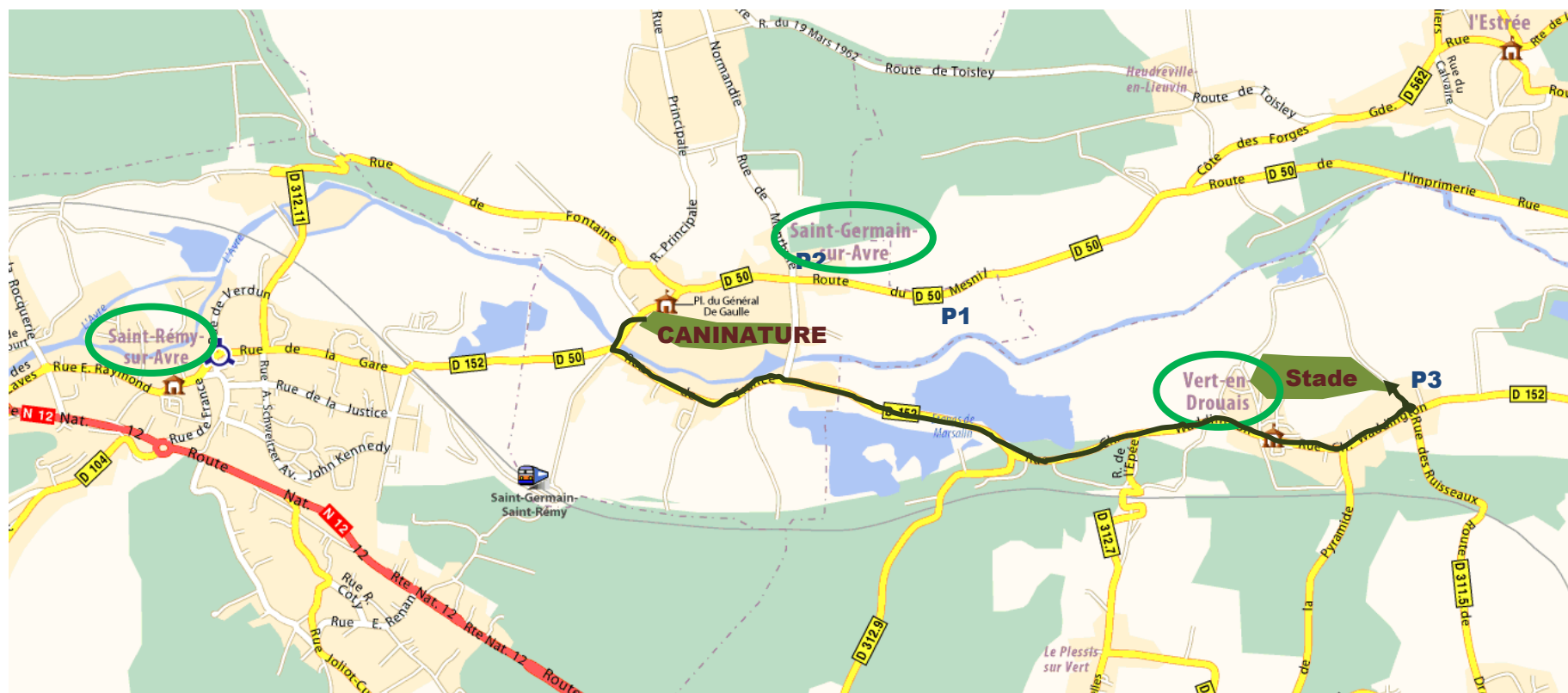
En arrivant au T après 1,5 km de virages, prenez à gauche vers St Germain sur Avre (D152). Après 1,6 km, au premier panneau stop, tournez à droite, traversez les ponts, vous êtes alors sur la Route du Mesnil. La Ferme Trussy est la propriété sur la droite, juste après les ponts, avec le grand portail blanc en fer.

En voiture d'Evreux et de Nonancourt (Nord et Ouest)

De Nonancourt, prenez la N12 vers Dreux, à St Rémy sortez à gauche vers "St Germain sur Avre". Traversez le charmant village de St Rémy toujours en suivant la direction de "St Germain sur Avre".

En sortant de St Rémy, traversez la voie ferrée avant d'entrer dans St Germain sur Avre. Au carrefour, tournez à gauche vers "Mesnil sur l'Estrée" et passez les ponts qui enjambent la rivière Avre. La Ferme Trussy est la propriété sur la droite juste après les ponts, avec le grand portail blanc en fer.

Quand nous aurons besoin d'un terrain plus grand que chez nous, nous travaillons dans le stade du village à côté, Vert en Drouais.



Descendez devant notre maison, traversez les 3 petits ponts, et tournez à gauche dans le carrefour, sur la Route de France.

Continuez tout droit, sortant notre village St Germain sur Avre et entrant dans Vert en Drouais. Traversez le village avec son tabac et l'église. Avant sortir le village, il y a un petit ruelle à gauche, marqués avec un petit panneau « Stade ». Tournez là, suivez la ruelle en traversant le petit pont, et vous nous trouvez sur le stade.



Malheureusement nous ne pouvons pas accueillir tous vos voitures dans notre court. Merci donc de vous garer :

P1 : à coté de la mairie et l'école OU

P2 : Au bout de « Impasse du Moulin », sortant de Rue de Monthulé. (Merci de ne pas vous garer devant les maisons mais de continuer jusqu'au bout du chemin.) Entrez par le portail et traversez nos champs.